

RECOMMANDATIONS AUX UTILISATEURS DES SYSTÈMES D'ÉVALUATION MULTIMODALE

2009R04

L'évaluation multimodale peut être définie comme une méthode visant à évaluer l'équilibre optimal des investissements entre les différents modes de transport, en considérant toutes les solutions modales, dans un cadre d'évaluation cohérent. Il s'agit surtout d'évaluer le transfert modal entre la route et les autres modes, ainsi que les impacts des investissements routiers sur la performance économique des autres modes. L'évaluation de projets de transport selon un cadre d'évaluation type permet aux décideurs de comparer les options pour un projet donné et de prioriser les différents projets de manière claire et non ambiguë.

Ce rapport rédigé par le Comité technique 1.1 de l'Association mondiale de la Route (AIPCR) Aspects économiques des réseaux routiers, fournit des recommandations pour l'application des systèmes d'évaluation multimodale. Ces recommandations tiennent compte des différents besoins des pays développés, des pays en transition et des pays en développement.

Le rapport est structuré autour de l'analyse et de l'évaluation des études de cas et débute par un examen de la situation actuelle en matière d'évaluation multimodale pour ensuite traiter des sujets suivants :

- thèmes communs,
- forces et faiblesses,
- transférabilité des thèmes,
- cadre général pour l'évaluation multimodale,
- recommandations sur les domaines de recherche et de développement à explorer.

Ce rapport est l'aboutissement d'un long travail d'étude, dont le point de départ a été l'analyse des systèmes actuels grâce à l'examen préliminaire de plus de cent pays membres de l'AIPCR et d'organisations non gouvernementales, afin de déterminer quels pays se sont doté d'un système de planification multimodale. A la suite de cette première analyse, quarante pays et organisations ont été choisis pour mener cette étude, à l'aide d'un questionnaire, dont les résultats ont montré que sept pays mettent en œuvre des systèmes complets, dont cinq (Royaume-Uni, USA, France, Norvège et Suède) ont fait l'objet d'une analyse plus détaillée.

Une analyse d'étude de cas a été menée pour les cinq pays choisis. Les résultats ont montré l'émergence d'un consensus concernant l'approche de l'évaluation multimodale au sein des pays possédant les systèmes de planification les plus avancés. Les systèmes analysés dans l'examen d'études de cas ont présenté les thèmes ou éléments communs suivants :

- définition des objectifs et problèmes à résoudre dans le cadre du projet,
- méthode de définition et de sélection de diverses alternatives répondant aux besoins du projet,
- méthode de consultation du public au cours du développement des projets.

L'étude a montré que de nombreux systèmes appliqués actuellement reposent sur une modélisation des transports complexe et sur des techniques d'analyse des coûts et des bénéfices, faisant appel à des modèles informatisés. Bien que certains pays aient mis au point des méthodologies, la plupart des pays appliquent des systèmes rudimentaires, en particulier les pays en développement.

Le rapport dresse un cadre général d'évaluation multimodale sur les thèmes communs. Ce cadre renseigne le lecteur sur les meilleures pratiques appliquées dans les systèmes avancés et met en évidence les études futures nécessaires dans ce domaine, l'objectif final étant de transformer ce travail préliminaire en un manuel à l'usage des techniciens. Cette initiative sera utile aux pays en développement et en transition, pour qui la planification multimodale peut minimiser le recours à des mesures trop coûteuses.

Ce rapport est disponible sur la Bibliothèque virtuelle de l'AIPCR :

http://publications.piarc.org/ressources/publications_files/5/3518,2009R04WEB.pdf